

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

du

Vendredi 16 septembre 2022.

Le président Christian Flages ouvre la séance régulièrement convoquée à 18 h 14 en présence de 28 personnes, des représentants des municipalités de Pujols et de Bommès.

Dans son rapport moral il retrace les activités de l'année écoulée et fait état de l'acquisition d'un puissant ordinateur destiné à permettre de mettre en place de nouveaux projets.

La liaison internet déplorable à Pujols avec Orange s'est beaucoup améliorée avec notre adhésion à SFR installé sur une antenne à Bommès,

Il fait état de la perte de notre identité par la préfecture qui finalement a retrouvé notre trace et nous a redonné notre identité avec un nouveau N° W333007699.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité sans avis contraire.

Le Président donne la parole au trésorier pour informer l'Assemblée de l'état des comptes du Club.

La somme en caisse est de 3,461.91, arrêtée au 31 août 2022 €.

Les frais de fonctionnement courant annuel s'élèvent à 2.607,21 €.

L'achat de l'ordinateur est de 1.783,56 €.

Le trésorier signale l'abus de la Banque Postale qui a facturé 133,08 €. De frais de compte pour l'année. Le Président ouvrira un compte au Crédit Agricole et fermera celui de la poste.

Le montant des cotisations qui est de 40 €. Et de 60 €. pour un couple, il demeure inchangé.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité sans avis contraire.

Le Président propose un Conseil d'administration renouvelé :

Président :	Christian Flages
Vice-président :	Pierre Lejuif
Vice-président :	Mehamli Lahcen
Secrétaire :	Paul Hespel
Trésorier :	André Cochet

Ce Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité sans avis contraire.

Le Président présente les projets pour le nouvel exercice :

- Il propose un système d'ateliers :

- Le premier atelier qui sera mis en place dès mardi 20 septembre concerne le diagnostic et l'évolution du matériel des adhérents. L'adhérent apporte son matériel (tour ou portable) et une analyse est faite des composants matériels et logiciels. A l'issue de l'analyse l'évolution

est proposée si elle est possible et déclinée en étapes successives chiffrées en euros, en temps et en amélioration prévisible.

- Le deuxième atelier dont le démarrage n'est pas encore planifié concerne la création d'un studio d'enregistrement vidéo. Cet atelier comprend l'apprentissage de l'enregistrement de vidéos, mais aussi leur montage à des fins de production sur des sites comme Youtube, Twitch ou Facebook etc. Les thèmes enregistrés auront la plupart du temps une relation directe à l'informatique (par exemple cours sur la messagerie, la sécurité ou encore la vie numérique) mais pourront aussi relater des événements de la vie associative pujolaise.

- Le troisième atelier concerne le monde de la 3D. Cet atelier sera autant un atelier de production (peut-être pour le Téléthon et les fêtes de fin d'année), de réparation qu'un atelier de découverte et de formation aux logiciels de CAO. Le démarrage de cet atelier n'est pas encore programmé.

- Le quatrième atelier est une suite aux cours de l'an passé sur la sécurité informatique la sauvegarde des mots de passe, le cloisonnement de la vie numérique.

- Les autres thèmes tels que robotique, domotique et la découverte de l'ordinateur et les premiers pas en informatique seront traités suivant les demandes des adhérents.

Ce ces projets sont approuvés approuvé à l'unanimité sans avis contraire.

Souhais exprimés dans l'assistance :

Utilisation de site du Club : Vallée du Ciron.com pour accueillir les vidéos.

Restauration de la page d'accueil du site.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôt la séance à 19 h 54.